

PREMIÈRE PARTIE

EXPOSÉ THÉORIQUE

CHAPITRE PREMIER

Études générales et préliminaires

I. — LES NOTIONS

1° *Qu'entend-on par mutualité ou assurance mutuelle ?*

La mutualité est une espèce d'assurance ou une reconstitution, prévoyante et rendue facile par un fractionnement fondé sur les lois de la probabilité, de valeurs détruites par l'effet de circonstances impossibles à déterminer à l'avance.

L'assurance mutuelle est organisée par un certain nombre d'individus qui sont à la fois assureurs et assurés et qui se garantissent mutuellement les risques qui pourraient les frapper dans les différents biens susceptibles d'être soumis à l'assurance.

2° *Quels sont les différents éléments nécessaires au fonctionnement d'une assurance mutuelle ou d'une mutualité ?*

D'abord la réunion plus ou moins grande de personnes soumises à un risque de même nature et autant que possible de même valeur.

Ensuite, le versement, par chaque associé, dans un fonds commun, d'une somme égale à la valeur actuelle du dommage auquel il est exposé : cette somme est déterminée par les statistiques.